



HAL
open science

RELLHIP - Réseau de laboratoires d'histoire des idées et des institutions politiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. RELHIP - Réseau de laboratoires d'histoire des idées et des institutions politiques. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02032037

HAL Id: hceres-02032037

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032037>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative : Réseau Européen de Laboratoires en Histoire des Idées et des Institutions Politiques FED - RELHIIP

Sous tutelle des
Établissements et organismes :
Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

M. Marcel Morabito, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération : Réseau Européen de Laboratoires en Histoire des Idées et des Institutions Politiques

Acronyme de la fédération : FED - RELHIIP

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur (2016-2017) : M. Éric GASPARIINI

Nom du porteur de projet (2018-2022) : M. Éric GASPARIINI

Membres du comité d'experts

Président : M. Marcel MORABITO, Sciences Po, Paris

Experts :
M^{me} Niki ALOUPI, Université de Strasbourg
M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes (représentant du CNU)
M^{me} Pauline TÜRK, Université de Nice Sophia Antipolis

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. David KREMER

Représentant des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La structure fédérative FED- REHIIP (Fédération Réseau Européen de laboratoires en Histoire des Idées et des Institutions Politiques) regroupe depuis 2000 six unités de recherche rattachées aux universités d'Aix-Marseille (le Centre d'études et de recherches en histoire des idées et des institutions politiques), Lyon 3 (le Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique), Toulouse Capitole (Centre toulousain d'histoire du droit et des idées politiques), La Rochelle (le Centre d'études internationales sur la romanité), de Bourgogne (le Centre de recherche et d'études en droit et en science politique), et Jean Monnet Saint-Étienne (Centre d'études et de recherches critiques sur le droit). Ces unités de recherche en histoire du droit et en droit public coopèrent sur le terrain de l'Histoire des idées politiques.

La structure FED-RELHIIP est appelée à s'étendre au cours du prochain contrat en accueillant le Département d'histoire du droit et des doctrines politiques et juridiques de l'Université de Genève et la Chaire d'histoire du droit de l'Université de Samara. La fédération vise à créer une dynamique de réseau en vue d'organiser des colloques en Histoire des idées politiques, les deux prochains étant prévus en 2017 et 2020.

L'unité porteuse est le Centre d'Études et de Recherches en Histoire des Idées Politiques (CERHIIP) de l'Université d'Aix-Marseille, dont les locaux sont situés au 3, avenue Robert Schumann à Aix-en-Provence.

Équipe de direction

La direction est assurée par M. Éric GASPARIANI, directeur du CERHIIP. Les membres de l'instance de pilotage sont les directeurs des diverses unités composant la fédération. Elle doit se réunir une fois tous les deux ans, les réunions pouvant avoir lieu par visio-conférence.

Effectifs propres à la structure

La FED-RELHIIP n'a pas d'effectifs propres. Les 6 unités de recherche composant la structure fédérative rassemblent au total 143 enseignants-chercheurs et 198 doctorants.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La structure FED-RELHIIP regroupe depuis 2000, sous l'égide du Centre d'Études et de Recherches en Histoire des Idées et des Institutions Politiques (CERHIIP), des unités de recherche des universités de d'Aix-Marseille, Lyon 3, Toulouse Capitole, La Rochelle, de Bourgogne, Jean Monnet Saint-Étienne, ayant un intérêt commun pour l'Histoire des idées politiques. L'objectif consiste à associer leurs compétences en vue d'organiser des colloques dont la visibilité soit renforcée tant sur le plan national qu'international.

L'ambition n'est pas contestable en tant que telle. Les résultats escomptés n'ont toutefois pas été à la hauteur espérée lors du contrat 2012-2016. Deux manifestations ont ainsi dû être reportées, puis annulées : l'une organisée par le Centre d'études internationales sur la romanité de l'Université de La Rochelle ; l'autre prévue à l'École des Commissaires des Armées de Salon de Provence. Seule la publication en 2011 de la Table ronde de Bastia, « Écrire la Constitution » peut être mise à l'actif de la structure fédérative.

Celle-ci demande néanmoins son renouvellement pour le prochain contrat en mettant en avant deux arguments dignes d'attention. Le premier porte sur l'ouverture internationale de RELHIIP grâce à la mise en place d'une coopération avec le Département d'histoire du droit et des doctrines politiques et juridiques de l'Université de Genève et la Chaire d'histoire du droit de l'Université de Samara. Dans ces contacts, le rôle moteur du CERHIIP est essentiel. Il l'est tout autant sur le second point relatif au thème retenu pour renforcer la coopération entre ces diverses unités de recherche, à savoir l'Histoire du droit constitutionnel. Ce champ est en effet susceptible de fédérer historiens du droit, publicistes et politistes. Sur ces deux volets, le projet envisagé doit être encouragé.